

Les nouveaux programmes

Largement médiatisés depuis leur présentation par Xavier Darcos le 20 février dernier, les nouveaux programmes sont la suite logique de la "loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École" d'avril 2005. Ils font suite aux modifications partielles du texte de 2002 apportées au printemps 2007, puis, moins d'un an plus tard, en février 2008. Ce projet de programmes soumis à "consultation", ainsi que "des progressions indicatives des apprentissages" sont mis en ligne.

Pour le ministre, il s'agit "d'une véritable révolution culturelle, qui consiste à recentrer l'école sur les enseignements essentiels", c'est-à-dire le français et les maths. Cependant le français est crédité de 10 heures au CP et CE1, puis 8 heures, soit sensiblement autant qu'avant. Les maths occuperont 5 heures, soit **un peu moins que dans les anciens programmes**.

Le sport passe à 4 heures au lieu de 3. Comme la loi Fillon, ce texte, rédigé sans concertation, à la hâte et dans un contexte de médiatisation sarkozienne, cache mal une philosophie rétrograde de l'École

Après le collège, le nouveau "responsable" de l'échec scolaire est l'école primaire

"Les élèves en difficulté doivent bénéficier d'une aide personnalisée et différenciée dès que les premières difficultés apparaissent et avant qu'elles ne soient durablement installées".

Cette mise en avant fait peser sur les enseignants de l'école primaire une responsabilité écrasante. La publication des résultats de chaque école sera un élément supplémentaire pour la mise sous pression des enseignants et de la mise en concurrence des écoles primaires, publiques et privées, la majorité parlementaire considérant que le véritable changement ne peut se faire que par cette mise en concurrence. Un bon moyen pour développer l'enseignement privé (*cf. le plan "Banlieues" qui a permis au gouvernement de justifier un nouveau financement de l'enseignement privé sous prétexte qu'il était plus capable d'innovation !*)

Ainsi, les problèmes sociaux et sociétaux ne seraient pas en cause. Pourtant, les bons élèves n'ont pas disparu mais les plus démunis font "baisser la moyenne". Rappelons, comme l'a fait remarquer Philippe Meirieu, que les ZEP, qui devaient avoir des moyens renforcés, ont coûté moins cher que les établissements des centre-villes ! Ce texte répond à une exigence d'adaptation de l'école aux restrictions budgétaires : aide aux élèves en difficulté à moyens réduits en terme de personnels mais également en terme de formation (suppressions de postes, formation continue en nette diminution, rien sur les RASED).

L'École doit être plus rentable

La contradiction entre l'insuffisance des créations de postes, la diminution horaire hebdomadaire par semaine avec la suppression du samedi matin et l'affichage de résultats attendus entraînera :

→ *Pour les enseignants*, une charge de travail supplémentaire (accueil des élèves des enseignants absents non remplacés, prise en charge de la difficulté scolaire, des enfants handicapés sans formation) et une pression plus importante (par les familles, par la hiérarchie).

→ *Pour les élèves*, un enseignement minimal et utilitariste (le minimum du socle commun avec des connaissances plaquées, seules évaluées) et des conditions d'apprentissage plus difficiles (arrêt de la différenciation).

L'Institution se désengage de ses responsabilités et les délègue aux enseignants

Le préambule des programmes indique que la liberté pédagogique des enseignants implique une responsabilité : "s'assurer et rendre compte des acquis des élèves".

Cette évaluation régulière sera un "instrument de comparaison des effets des pratiques pédagogiques" donc de l'efficacité du travail enseignant.

Elle déplace la responsabilité de l'Institution aux enseignants à qui incomberait l'échec ou la réussite scolaire.

Elle ouvre également la porte au salaire au mérite dans le cadre de la modernisation de l'administration publique.

C'est d'ailleurs une démarche identique que l'on retrouve avec les PPRE où les familles et les élèves sont comptables de leurs difficultés.

Les techniques managériales avec le "mérite" envahissent ainsi l'École : pilotage par l'évaluation, culture du résultat, recherche de la performance, individualisation de l'élève, de l'enseignant, de l'école.

Appauvrissement général des apprentissages...

→ *Dès la maternelle* le langage oral est réduit au lexique et à la syntaxe, en contradiction totale avec toutes les recherches sur son acquisition par l'enfant.

L'enseignement du langage écrit ne repose plus que sur la *phonologie, compréhension du principe alphabétique et calligraphie*. Enfin, les nouveaux programmes recommandent d'introduire la première étape des méthodes syllabiques en grande section.

→ *En élémentaire*, la grande nouveauté est l'apprentissage quasi exclusif par la mémorisation : des récitations, des règles, des dates, des noms d'œuvres d'art et l'application de règles apprises. A une exception près : les sciences.

Autre nouveauté, le retour à la "rédaction", présentée conjointement avec la "récitation" comme "exercices utiles" de l'école primaire. La "production d'écrit", jugée sans doute trop ouverte sur les pratiques sociales, sur la diversité des écrits, a disparu afin sans doute de rescolariser les pratiques d'écriture : la rédaction n'a de sens qu'à l'école. Il s'agit d'une vision régressive et étroite des activités d'écriture.

Enfin, la géographie est recentrée sur le territoire français. L'histoire l'est également sur l'histoire nationale, complétée par l'histoire des arts qui devrait occuper 20 heures annuelles, probablement au détriment des pratiques artistiques

... et retour aux vieilles pratiques à l'inefficacité prouvée

On nous demande de revenir aux pratiques des années 50 (*dont il faut se souvenir qu'elles avaient été abandonnées pour cause d'inefficacité sur une frange importante d'élèves !*) Depuis, de nombreuses recherches nous ont aidés à comprendre ce qu'est un élève et la manière dont il apprend ; les nouvelles propositions les évacuent d'un revers de manche.

La Finlande, qui a les meilleurs résultats du monde, est très largement ouverte aux pédagogies nouvelles.

du primaire

Mais en France, les méthodes traditionnelles rassurent car elles sont plus facilement comprises par les hommes politiques ou tout autre non pédagogue.

Cette démarche renvoie implicitement à un "âge d'or" qui pourtant, dès la fin de l'école primaire, excluait de toute poursuite d'études de nombreux jeunes des milieux populaires.

L'éducation civique laisse la place à l'instruction civique et morale

Repassons-nous du ministère de l'éducation nationale à celui de l'Instruction publique ?

Les programmes annoncent : "*Les élèves découvrent les principes de la morale qui peuvent être présentés sous forme de maximes illustrées et expliquées par le maître (telles que "ne pas faire à autrui...")*". Comment permettre à tous les élèves de devenir des citoyens autonomes et responsables **uniquement** en leur faisant apprendre des maximes, en les obligeant à se lever lors de l'hymne national et à vouvoyer leur enseignant dès le CE1 ? **L'éducation civique passe par la discussion, le vécu, pour prendre conscience du sens dont elle est porteuse.** Les lois sont mieux apprises quand on en éprouve le besoin comme facteur de liberté et non de répression.

Cette réforme est le résultat de pensées conservatrices initiées par de Robien, conseillé notamment par A. Bentolila avec son introduction de "leçons de mots" en maternelle.

Le texte constitue une série d'obligations qui survalorisent une pédagogie de la docilité et de la mémorisation.

La loi Fillon remplace ainsi la loi de 89 en plaçant les savoirs au centre du système et en pilotant le tout par l'évaluation.

De fait, en instaurant des objectifs annuels, l'organisation par cycles est rendue caduque.

L'obligation de moyens laisse la place à l'obligation de résultats.

Les élèves du primaire seront-ils ainsi mieux armés pour réussir leur scolarité ? On peut être réservé sur la réponse d'autant qu'une nouvelle fois l'insuffisance des créations de postes, avec l'arrivée de 17 000 élèves supplémentaires en septembre, réduira le taux d'encadrement, pesant ainsi sur les conditions d'études des enfants et de travail des personnels.

Les réponses ne sont pas adaptées...

Ce qui manque cruellement pour la réussite de tous, c'est :

- *un nombre suffisant de personnels dans les écoles : pour permettre certains apprentissages en groupe restreint, pour remplacer les enseignants absents*
- *la formation des enseignants : elle ne cesse de baisser (économies obligent !) ce qui empêche les RASED d'être complets, de mettre en place les pédagogies nouvelles pour les enseignants qui le souhaitent,*
- *un traitement cohérent des problèmes sociaux et sociétaux.*

Ecole: un service minimum... d'accueil... financé... par les personnels en grève !

C'est le dispositif élaboré par le ministre. Après avoir dit à peu près tout et son contraire sur le sujet, notamment que les organisations syndicales seraient concertées, le ministre a tranché.

Les communes ont été appelées, sur la base du volontariat dans un premier temps, à mettre en place ce dispositif, et ce dès la grève du 24 janvier.

Il est effectivement plus facile pour le gouvernement de décider de mesures visant à atténuer les effets des mouvements sociaux que d'entendre en amont les revendications et surtout de les prendre en compte.

Si nous ne trouvons rien à redire à ce que les élèves soient accueillis, bien au contraire, nous souhaiterions que cette attention gouvernementale s'exerce constamment, en particulier afin de pourvoir à tous les remplacements non assurés actuellement. Enfin, on peut s'étonner du financement - à bon compte ! - assuré, de fait, par les personnels en grève. Cela prouve au moins que, contrairement aux allégations répétées du Président de la République, les jours de grève ne sont pas payés.

Les directeurs d'école sont invités à informer les parents au moins 48 heures à l'avance, pratique largement présente dans les faits. Selon le ministre, "*c'est souhaitable*".

La CGT sera attentive à ce que le "souhaitable" ne devienne pas "obligatoire" et à ce que ce service minimum d'accueil ne se transforme en service minimum "imposé" aux personnels.

24 heures, c'est bien mais...

Nous sommes tous fatigués, nous travaillons trop !

C'est le cas pour les enfants, pour lesquels la durée de la semaine est trop longue en France, mais également pour les enseignants du premier degré qui ont vu leur charge de travail s'alourdir ces 40 dernières années.

Les enfants sont fatigués, ceux qui ont du mal avec le sens des apprentissages, le sont davantage. C'est autrement qu'ils doivent apprendre, mieux et pas plus.

Le métier d'enseignant a considérablement changé dans les écoles : plus complexe, plus stressant, plus exigeant.

La volonté de revaloriser les enseignants du 1^{er} degré en 89/90 n'a pas pris en compte l'écart entre temps de travail 1^{er} degré (27 h) et 2nd degré (18 h). Cet écart excessif ne se justifie pas.

Après la conquête de la 27^{ème} heure, la réduction de la semaine scolaire aurait pu permettre de rétablir les choses. Il n'en est rien : les enseignants et les élèves les plus en difficulté travailleront davantage.

En effet, le temps dégagé par le samedi matin sera utilisé pour les seuls élèves qui rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, allongeant leur temps de présence à l'école, voire leur proposant des stages pendant les vacances scolaires (heures supplémentaires pour les enseignants)...

Est-ce de cette façon qu'ils retrouveront confiance en eux ?

Dans le même temps, les RASED vont se voir priver d'une partie de leurs moyens.

Pour alléger les semaines, il aurait fallu une réforme en profondeur accompagnée de moyens pour un autre enseignement à l'école primaire tenant compte des problèmes sociaux et sociétaux.